

Le 12 novembre 2008

Irrégularité dans les services de la Commission Européenne

Chaque fois (à une ou deux exceptions près) que nous avons géré un projet avec la Commission Européenne, nous avons été confrontés à au moins une grosse erreur de gestion qui nous a fait perdre énormément de temps et d'argent. Et ça recommence !

Un groupe de 17 organisations européennes sous la direction du syndicat italien DirCredito a répondu à un appel à propositions concernant l'actionnariat salarié et la participation financière des travailleurs. Le projet vise "l'organisation des droits de l'actionnariat salarié dans les entreprises européennes" ("*Organising employee shareholders rights in European companies*") – (Call for Proposals VP/2008/017 du 1er Septembre 2008).

Le projet a été refusé. La motivation du "comité d'évaluation" est très choquante (voir annexe):

"The project is inopportune taking into account the economic and financial current environment (promoting financial participation in financial services)." Nous traduisons: Le projet est inopportun compte tenu de l'environnement économique et financier présent (promotion de la participation financière dans les services financiers).

Cette position est inacceptable:

1. Il n'incombe pas à un "comité d'évaluation" d'aller à l'encontre de la politique de la Commission et de l'Union Européenne. Celle-ci vise à promouvoir la participation financière des travailleurs. Il n'est apparu nulle part que des raisons d'opportunité motiveraient un changement de politique.
2. On ne change pas les règles du jeu en cours de partie. On n'organise pas un appel d'offre le 1^{er} septembre pour des projets visant la participation financière, pour affirmer le 5 novembre que, vu les circonstances, ceux-ci sont inopportuns.
3. L'exécution du projet est prévue pour fin 2009. Le refuser d'après le chahut du "current environment" témoigne d'une vision bien courte. Pourquoi pas, tant qu'on y est: "Avis de panique – attendre le grand soir" ?
4. Le projet visé concerne l'organisation des droits de l'actionnariat salarié dans les entreprises européennes. On lui oppose l'inopportunité de la "promotion de la participation financière dans les services financiers". Ce n'est pas cela le projet !?

Nous estimons que ce comité est sorti de son rôle.

Nous invitons la Commission Européenne à revoir immédiatement la décision irrégulière de ce comité.

Marc Mathieu

Secrétaire Général

FEAS - FEDERATION EUROPEENNE DE L'ACTIONNARIAT SALARIE

EFES - EUROPEAN FEDERATION OF EMPLOYEE SHARE OWNERSHIP

Avenue Voltaire 135, B-1030 Bruxelles

Tel/fax: +32 (0)2 242 64 30

E-mail: efes@efesonline.org

Site internet: www.efesonline.org

La FEAS est l'organisation-couple qui vise à fédérer les actionnaires salariés, les entreprises et toutes les personnes, les syndicats, les experts, les chercheurs ou autres intéressées à la promotion de l'actionnariat salarié et la participation en Europe.



EUROPEAN COMMISSION

Employment, Social Affairs and Equal Opportunities DG

Social dialogue and social rights, working conditions and adaptation to change
Working conditions and Adaptation to change

020057*05.11.2008

Brussels,
EMPL/F3/JFL/as D(2008)24404

Mr Gian Paolo PAIARDI
Dircredito
Via Nazionale 243
I - 00184 ROMA

Subject: Call for proposals VP/2008/017 - Budget Heading 04.04.01.03
"Restructuring, well being at work and financial participation", 2nd session,
September 2008

Dear Mr PAIARDI,

I am writing to you with regard to your proposal "HOW ORGANIZING EMPLOYEE SHAREHOLDERS RIGHTS IN EUROPEAN COMPANIES" (Proposal no. VP/2008/017/0056) which you submitted for the 1st of September 2008 deadline of the European Commission's call for proposals VP/2008/017.

I regret to inform you that the Evaluation Committee did not approve your proposal for the following reason:

The project is inopportune taking into account the economic and financial current environment (promoting financial participation in financial services).

I would be grateful if you could inform the other participants in this proposal of the content of this letter.

Yours faithfully,

Jean-François LEBRUN
Authorising Officer by
Sub-delegation